

BGE Pyrénées-Atlantiques TEC.GE.COOP



EVALUER ET FAIRE EVOLUER SON AUTOENTREPRISE

PUBLICS

Tous les dirigeants d'entreprise et / ou leurs conjoints collaborateurs.

INTERVENANT

Conseiller / formateur en création reprise développement d'entreprise de BGE 64 TEC.GE.COOP

MODALITES TECHNIQUES

Durée : 1 jours – 7 heures (de 9h00 à 17h30)

Dates : les lundis

Prérequis :

Avoir analysé ses besoins et attentes lors d'un entretien préalable

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Diagnostiquer la situation de l'auto entreprise et poser les axes de son développement
- ✓ Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime auto entreprise

METHODE PEDAGOGIQUE

Présentation, animation participative, approche individuelle

PROGRAMME

Diagnostiquer la situation de l'auto entreprise et poser les axes de son développement

- Autodiagnostic de l'entreprise aujourd'hui : produits et clients, concurrence, fournisseurs, communication, financier, ...
- Analyse des leviers pour développer durablement le chiffre d'affaires
- Détermination des objectifs de développement
- Maîtrise des données clés de pilotage du développement (marge, prix de revient, seuil de rentabilité, trésorerie, ...)
- Identification des moyens pour augmenter l'efficacité commerciale et la communication de l'entreprise
- Analyse des raisons qui plaident pour un changement de régime
- Identification du changement de régime sur le plan personnel (organisation des temps de travail, nature des tâches, posture de l'entrepreneur, existence de nouveau partenaire, nouvelles responsabilités, ...)

Comprendre pourquoi et comment anticiper la sortie du régime auto entreprise

- Fonctionnement du réel, incidence d'un régime fiscal sur la croissance et l'évolution d'une entreprise
- Mesure des différences entre les régimes micro et réel en terme de calcul de résultat, de cotisations à la SSI, de protection sociale, de prises en compte des charges, des marges, ...
- Maîtrise des mécanismes de la TVA, des déclarations et de l'impact sur le prix et sur les marges
- Mesure de l'implication du changement de régime sur le plan commercial
- Établissement et analyse d'un prévisionnel au régime du « réel »
- Evaluation de la faisabilité au réel avec un prévisionnel financier
- Calendrier du changement de régime : en cours d'année ou d'une année sur l'autre
- Organisation des démarches administratives : courriers aux impôts, à la SSI, formalités au CFE, recherche d'un comptable, ...

CONTACT

Votre interlocuteur : votre conseiller BGE 64 TEC.GE.COOP ou Laurent ASTRUC – gérant

Tél : 05 59 62 24 92

Mail : tecgecoop.pau@orange.fr